

fadoq



ÉLECTIONS PROVINCIALES 2022

AGIR POUR LES PERSONNES ÂÎNÉES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN



VIEILLIR DIGNEMENT

Le Réseau FADOQ est le plus important regroupement de personnes de 50 ans et plus au Canada. Il compte près de 525 000 membres, 16 regroupements régionaux au Québec, plus de 700 clubs et quelque 10 000 bénévoles.

Le Réseau rassemble et représente des bâtisseurs et bâtisseuses du Québec dans le but de conserver et d'améliorer leur qualité de vie. Il défend et fait la promotion de leurs droits collectifs, valorise leur apport à la société et les soutient par des programmes, services et activités.

Fort d'une longue et fructueuse tradition de plus d'un demi-siècle, le Réseau FADOQ demeure bien de son temps et est plus que jamais un leader au Québec, au Canada et à l'international pour assurer un vieillissement actif et de qualité.

Les élections québécoises de 2022 constituent un tournant afin d'assurer aux personnes âgées d'aujourd'hui et de demain un vieillissement dans la dignité et le respect.

À ceux et celles qui aspirent à gouverner le Québec, nous présentons la plateforme de revendications du Réseau FADOQ, qui se décline en quatre volets : santé, travailleurs d'expérience, défense des droits et fiscalité.

Le prochain gouvernement devra accélérer la transformation du système de santé afin qu'il

réponde aux besoins d'une population vieillissante. Le virage tant attendu vers les soins à domicile devra s'orchestrer dès les premiers mois du mandat du parti qui sera porté au pouvoir.

Les travailleurs et travailleuses d'expérience peuvent jouer un rôle important afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre qui sévit actuellement. Les décideurs politiques doivent présenter des mesures incitatives afin de leur fournir des conditions gagnantes pour rester ou revenir sur le marché du travail.

Plus que jamais, le Réseau FADOQ demande que des changements législatifs soient mis en place afin de protéger les locataires âgés, alors qu'il est de plus en plus difficile de dénicher un loyer abordable.

Finalement, la hausse du coût de la vie affecte durement les personnes retraitées et âgées, particulièrement celles à faible revenu. Le prochain gouvernement devra instaurer rapidement des mesures afin de les soutenir financièrement et de protéger leur fonds de pension.

La classe politique doit profiter de cette campagne électorale pour faire une grande place aux enjeux touchant les personnes âgées. Tous ensemble, agissons dès maintenant afin de bâtir une société où il fera bon vieillir.

V
E
I
L
L
I
R
D
I
G
N
E
M
E
N
T



REVENDICATIONS

VOLET 1

Santé

- Donner des soins de qualité à la bonne place et au bon moment

VOLET 2

Travailleurs d'expérience

- Contrer la pénurie en misant sur l'expérience

VOLET 3

Défense des droits

- Protéger les personnes âgées et leur retraite

VOLET 4

Fiscalité

- Soutenir financièrement les personnes âgées

REVENDICATIONS



VOLET 1

SANTÉ

DONNER DES SOINS DE QUALITÉ À LA BONNE PLACE ET AU BON MOMENT

Le souhait d'une majorité de Québécois et Québécoises est de vieillir chez soi. Pour ce faire, les soins à domicile doivent devenir une priorité nationale. Le Québec ne consacre que 1,3 % de son produit intérieur brut (PIB) aux soins de longue durée à domicile pour les aînés alors que la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) est de 1,7 %. Par ailleurs, des projets dont l'efficacité est reconnue doivent être étendus.

Des soins de qualité passent par une main-d'œuvre polyvalente. Plusieurs professionnels peuvent et veulent en faire plus pour les patients du Québec.

Cependant, pour arriver à transformer le système de santé et à desservir convenablement la population du Québec, il faudra que le nombre de travailleurs et travailleuses de la santé soit suffisant.

NOS DEMANDES :

1. Augmenter les investissements en soins à domicile.
2. Déployer des équipes de soins intensifs à domicile (SIAD) partout au Québec.
3. Décloisonner les professions du domaine de la santé.
4. Mettre en œuvre un plan de dotation ambitieux en matière de main-d'œuvre et fixer des ratios sécuritaires en soins à moyen terme.

SANTÉ



VOLET 2

TRAVAILLEURS D'EXPÉRIENCE CONTRE LA PÉNURIE EN MISANT SUR L'EXPÉRIENCE

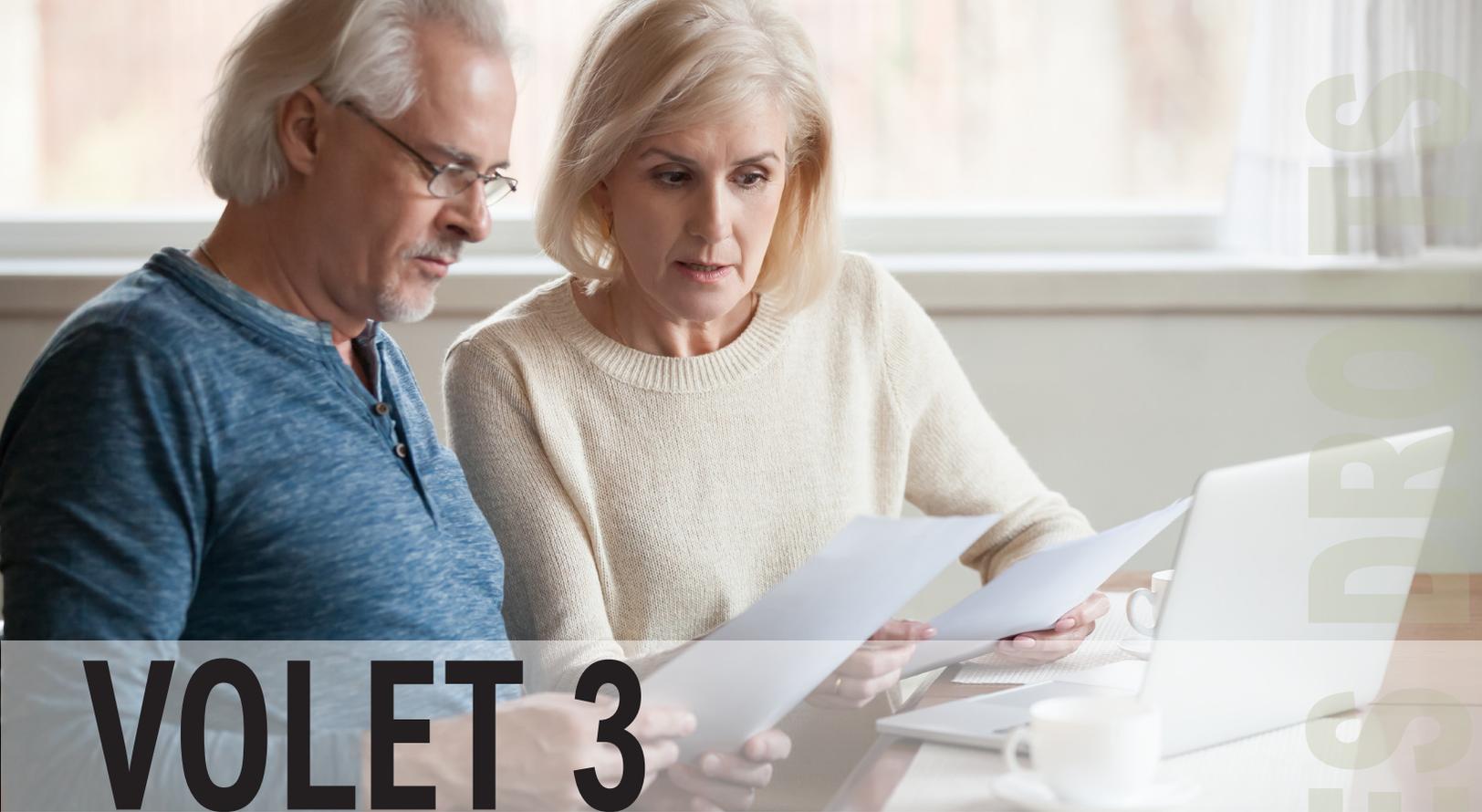
Dans le but d'inciter les travailleurs et travailleuses d'expérience à se maintenir sur le marché du travail ou à y retourner, le Réseau FADOQ estime que le prochain gouvernement du Québec doit diriger des efforts considérables afin de mettre en place des conditions favorables.

La Régie des rentes du Québec (RRQ) doit être plus flexible et il est nécessaire de modifier certaines mesures fiscales. Enfin, la protection des accidentés du travail doit s'arrimer avec la protection des accidentés de la route.

NOS DEMANDES :

1. Doubler la période pendant laquelle un prestataire de la RRQ peut choisir de cesser de recevoir sa rente de la RRQ. Actuellement, cette période est de six mois.
2. Modifier le crédit d'impôt pour prolongation de carrière afin qu'il soit remboursable.
3. Prolonger l'indemnité de remplacement du revenu pour les accidentés du travail devenus invalides.

TRAVAIL



VOLET 3

DÉFENSE DES DROITS PROTÉGER LES PERSONNES ÂÎNÉES ET LEUR RETRAITE

La protection des locataires âgés doit être améliorée. Actuellement, la clause F empêche un locataire de refuser une hausse de loyer sous certaines conditions.

Par ailleurs, la contestation des hausses de loyer doit être réformée en résidence privée pour âgés (RPA). Actuellement, si l'ensemble des locataires d'une même RPA souhaitent contester une augmentation de loyer applicable à tous, chaque résident doit entreprendre individuellement une démarche auprès du Tribunal administratif du logement (TAL).

Finalement, les faillites d'entreprises, telles que celle du Groupe Capitaux Médias, ont plongé de nombreuses personnes retraitées dans la précarité financière à la suite d'une réduction de leur rente de retraite. Ces faillites nous rappellent que les fonds de pension sont à risques.

NOS DEMANDES :

1. Exclure les RPA des dispositions prévues à l'article 1955 du Code civil du Québec (clause F).
2. Permettre le dépôt de demandes conjointes en lien avec la fixation de loyer afin que les hausses annuelles puissent être contestées de manière commune auprès du TAL.
3. Instaurer un régime d'assurance fonds de pension.



VOLET 4

FISCALITÉ

SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES PERSONNES ÂÎNÉES

Plus de 35 % des personnes de 65 ans et plus du Québec ont des revenus annuels de moins de 20 000 \$. Six aînés sur dix vivent avec des revenus de 30 000 \$ ou moins annuellement.

Puisque la hausse du coût de la vie les frappe de plein fouet, ces personnes aînées doivent pouvoir compter sur un soutien financier accru afin de leur assurer une qualité de vie adéquate.

NOS DEMANDES :

1. Aider financièrement les personnes de 65 ans et plus à faible revenu pour leurs soins dentaires ainsi que pour l'achat de lunettes et d'appareils auditifs.
2. Porter à 30 % le taux de remboursement des dépenses du crédit d'impôt pour frais engagés par un aîné pour maintenir son autonomie.
3. Doubler le crédit d'impôt pour activités des aînés.
4. Doubler la prestation de décès du Régime de rentes du Québec.

FISCALITÉ



NOTRE VISION

ÊTRE LE LEADER AU CANADA ET À L'INTERNATIONAL
POUR ASSURER UN VIEILLISSEMENT
ACTIF ET DE QUALITÉ



[FADOQ.CA/ELECTIONS2022](https://fadoq.ca/elections2022)

NOTRE V